



CHAMBRE DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE DU BURKINA FASO

CHAMBRE DE COMMERCE ET
D'INDUSTRIE DU BURKINA FASO



BURKINA FASO

Unité-Progress-Justice

01 BP 6633 OUAGA 01

Tel: 25-37-57-38/25-37-57-39/

Fax: 25-37-57-42

site web : www.fasobaara.bf

e-mail : faso.baara@fasonet.bf

Avis de concours d'architecture

n° : 2017/001/CAR/FASO BAARA SA

Date : 13 avril 2017

Financement : FONDS PROPRES CCI-BF

Objet : Concours d'architecture pour la construction du siège de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Burkina Faso à Ouagadougou

1. La Chambre de Commerce et d'Industrie du Burkina Faso (**CCI-BF**) a prévu au titre de son plan de développement, des crédits pour la construction de son siège dans la Zone d'Activités Commerciale et Administrative (ZACA), à Ouagadougou.
2. Par convention de Maîtrise d'Ouvrage Déléguée, la Chambre de Commerce et d'Industrie du Burkina Faso (**CCI-BF**) a confié à l'Agence Faso Baara SA, la construction de son siège à Ouagadougou.
3. Dans ce cadre, le Directeur Général de l'Agence Faso Baara SA lance un concours d'architecture sous régional pour la construction du siège de la CCI-BF à Ouagadougou, au Burkina Faso.
4. La participation à ce concours est ouverte à tous les cabinets d'architecture ou groupements de cabinets d'architecture établis dans la zone UEMOA pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension, et en règle vis-à-vis de l'Administration de leur pays d'établissement ou de base fixe.
5. Une seule épreuve est imposée aux candidats : elle est soumise à l'examen d'un jury qui classe les projets. L'exécution sera réservée au projet classé premier.

6. Le temps du concours est de 60 jours à compter de la date de publication de cet avis.
 7. Les candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le Dossier du Concours dans les bureaux de l'Agence Faso Baara SA sise à Ouaga 2000 01 BP 6633 Ouagadougou 01 Tél. 25 37 57 38 / 39 / 40 ; ou sur le site de l'Agence www.fasobaara.bf ; ou envoyer un mail à l'adresse concoursccibf2017@gmail.com.
 8. Tout candidat éligible, intéressé par le présent avis, pourra acheter le Dossier du Concours à l'Agence Faso Baara SA sise à Ouaga 2000 01 BP 6633 Ouagadougou 01 Tél. 25 37 57 38 / 39 / 40 à partir du mardi 18 avril 2017 à 9 heures, date d'ouverture du concours, moyennant paiement d'un montant non remboursable de : deux cent cinquante mille (250.000) FCFA.
 9. Une inscription préalable par écrit est imposée aux candidats du mardi 18 avril au mardi 2 mai 2017 à 16 heures, heure limite. La liste des candidats inscrits sera communiquée à tous les inscrits le mercredi 10 mai 2017.
 10. Les questions d'éclaircissement peuvent être soumises par écrit (déposé au secrétariat de l'Agence) et/ou par mail (à : concoursccibf2017@gmail.com avec accusé de réception) à partir du mardi 18 avril 2017 jusqu'au vendredi 12 mai 2017. Toutes les questions seront traitées et les réponses envoyées à tous les inscrits le mardi 16 mai 2017.
 11. Les propositions présentées en un original (01) au format A0 et deux (02) copies au format A3 relié, conformément aux Règlement du Concours, devront parvenir ou être remises à l'Agence Faso Baara SA sise à Ouaga 2000 01 BP 6633 Ouagadougou 01 Tél. 25 37 57 38 / 39 / 40, au plus tard le vendredi 16 juin 2017 à 9 heures.
- En cas d'envoi de l'offre par la poste ou autre mode de transmission, l'Agence Faso Baara SA ne pourrait être tenue responsable de la non réception de celle-ci.
12. Les candidats resteront engagés par leurs soumissions pour un délai maximum de 90 jours, à compter de la date de remise des propositions.

Le Directeur Général
Le Directeur Général
Agence Faso Baara S.A.
01 BP 6633 Ouagadougou 01
Tél. 25 37 57 38 / 25 37 57 39 / 40

Saïdou OUEDRAOGO
Chevalier de l'Ordre National